# PLAN PLURIANNUEL DE FORMATION 2023-2029

Afin d'appliquer le Schéma départemental de développement de la lecture publique du Département (SDLP), le service formation a engagé une réflexion de façon à proposer un soutien au réseau qui soit adapté aux axes du schéma.

La loi 2021-1717 dite loi Robert, précise que la MD65 a pour mission « De contribuer à la formation des agents et des collaborateurs occasionnels des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements » art. L330-2

Ainsi, un programme de formations dispensées par des intervenants extérieurs ou des agents MD, est proposé chaque année depuis 2005. Il est complété par des rendez-vous à la carte permettant de répondre aux besoins spécifiques des équipes de bibliothécaires du réseau mais aussi des demandes ponctuelles de partenaires (ex : Premières pages).

Aujourd'hui la MD souhaite s'appuyer sur un programme pluriannuel de formations pour :

- Donner plus de légitimé et de visibilité à cette mission ;
- Formaliser un cadre de référence ;
- S'inscrire dans le Schéma départemental de développement de la lecture publique ;
- Pouvoir évaluer l'action au vu des ambitions de celui-ci.

Le service formation a travaillé en 3 étapes, détaillées ci-dessous :

- Un état des lieux, qui s'appuie sur les bilans annuels du service formation.
- Des propositions qui puissent être rapidement appliquées.
- Un plan de formation comprenant plusieurs axes.

## 1-ETAT DES LIEUX

#### 1-1 UN SERVICE QUI SAIT S'ADAPTER

Le service formation de la Médiathèque départementale a su s'adapter à la crise sanitaire de 2020, les bilans 2021 et 2022 montrent un niveau de fréquentation constant. Dans ce contexte défavorable, beaucoup de Médiathèques départementales, la MD65 a très rapidement proposé des formats en distanciel dont les partenaires du réseau ont su s'emparer.

#### 1-2 À LA CONQUÊTE DE NOUVEAUX STAGIAIRES

Il existe un noyau dur de stagiaires présents en formation. Ce sont les habitués qui ont plaisir à se former, découvrir, échanger ... et souhaitent faire évoluer leurs pratiques. Pour autant, ce noyau représente une minorité de bibliothécaires du réseau. Le service formation doit relever le défi aujourd'hui de cibler et de sonder les partenaires non participants afin les attirer grâce à de nouvelles propositions.

On remarque également que les nouveaux partenaires qui s'investissent dans une bibliothèque du réseau (bénévoles comme salariés) sont moins présents en formation, voire même que la MD65 a du mal à les identifier.

Ces nouveaux partagent certaines caractéristiques, c'est-à-dire qu'ils :

- Ne souhaitent pas être contraints à de la formation ;
- N'envisagent pas s'engager sur un temps long
- Souhaitent une prise de poste rapide dans la gestion du quotidien, ce qui ne laisse pas beaucoup de temps à la formation.

#### 1-3 DES PROFILS DE STAGIAIRES DIFFÉRENTS

Concomitamment à la recherche de nouveaux stagiaires appartenant à des établissements du réseau départemental de lecture publique, nous constatons que, le service formation accueille de plus en plus de stagiaires salariés hors réseau : réseau des bibliothèques TLP, département 64 et partenaires de la Médiathèque départementale hors lecture publique.

Pour les stagiaires TLP et du département 64 plusieurs raisons entrent en jeu lors de leurs inscriptions :

- Une offre de formation qui vient compléter les programmes existant (CNFPT ou MD64);
- Un facteur géographique : les principales offres de formations culturelles du CNFPT sont proposées dans les grandes villes (Toulouse, Montpellier, Bordeaux ...) ;
- Des frais de déplacement réduits pour les collectivités de ces agents.

La Médiathèque départementale ouvre également l'accès aux formations à ses partenaires hors lecture publique lorsque les thématiques peuvent les concerner.

Il s'agit principalement des acteurs de la petite enfance et des enseignants du second degré.

Initialement, ces stagiaires hors réseau ne sont pas prioritaires mais sont accueillis lorsque les formations n'ont pas leur jauge atteinte.

#### 1-4 UN CONSTAT GÉNÉRALISÉ

Les bibliothécaires salariés comme bénévoles signalent régulièrement leur manque de temps à accorder à la formation.

On note ici qu'il ne s'agit pas d'un manque d'intérêt mais d'un problème logistique. Les stagiaires souhaitent se former mais n'en ont pas toujours la possibilité et souhaitent plus de flexibilité au niveau de la formation et de ses formats (gain de temps et facilitateur de validation par les collectivités).

#### 1-5 LES FORMATEURS ÉGALEMENT ÉVOLUENT

Les formateurs répondent moins nombreux aux cahiers des charges et réduisent de plus en plus les déplacements. Nombreux sont ceux qui privilégient le train et expriment les difficultés à se rendre dans notre département, notamment lorsque la majorité des cabinets spécialisés dans l'univers des bibliothèques, avec lesquels nous travaillons, se trouvent dans l'ouest et l'est de la France.

Leur parade étant de proposer de plus en plus de formations à distance ou en ligne.

Cependant, si la formation à distance peut convenir sur certaines thématiques et sur des formats courts, elle ne correspond pas toujours aux besoins des stagiaires et/ou à la forme de pédagogie à mettre en œuvre.

D'un point de vue administratif, on note également depuis plusieurs années une augmentation des devis. Le coût global de formation subit l'inflation et particulièrement sur les frais de déplacement évoqués ci-dessus.

Toutefois le travail entre le service formation et les formateurs retenus est souvent très riche : formations qui répondent d'avantage aux attentes du cahier des charges, réajustement des contenus, questionnaires en amont des formations... ce qui permet d'avoir des formateurs et une offre de qualité.

#### 1-6 L'OFFRE DE FORMATION

Le métier est en réelle mutation, les stagiaires ont besoin de se former sur les changements de pratique et de misions des bibliothèques.

Les formations en lien avec les collections ont de moins en moins de succès (formation littérature, musique, cinéma) au profit de formations concrètes avec de la pratique que les stagiaires peuvent mettre en application rapidement, qui leur sont utiles dans leur quotidien.

### 2-PROPOSITIONS

Suite à cet état des lieux, il semble nécessaire de repenser les actions du service formation. En effet, ce service possède le même fonctionnement depuis de nombreuses années et il semble que celui-ci connaisse aujourd'hui un certain essoufflement.

Conscients des mutations du métier, des profils de nos partenaires et de la réalité des contraintes de ces derniers, nous proposons de repenser l'offre du service dans sa globalité.

Une réflexion a été menée afin d'offrir un format plus attractif, qui croise les compétences des intervenants et l'expérience des partenaires et qui s'inscrive comme un véritable fil rouge sur l'ensemble des axes du Schéma départemental de lecture publique.

#### 2-1 LA MD CENTRE DE RESSOURCES

La MD65 se positionne comme un véritable centre de ressources professionnelles pour aider tous les partenaires de son réseau à gérer ou à développer sa bibliothèque.

En ce qui concerne la formation, la MD65 souhaite que son service soit réellement identifié dans ses missions et savoir-faire en terme de :

- Conseil et expertise
- Ingénierie et services
- Accompagnement au plus proche
- Développement d'outils et de plateforme
- Aide aux usages

Afin de donner de l'ampleur et de la lisibilité à cette action, des contacts et des liens seront pris avec les antennes du CNFPT et de Médiad'Oc. Cela permettra une véritable connaissance et reconnaissance des formations proposées par la MD et la création de partenariats avec ces institutions.

#### 2-2 PRESENTATION DES ORIENTATIONS DES NOUVELLES OFFRES DU SERVICE FORMATION

Le service de formation propose un travail sur 3 axes :

#### • La formation de base

Elle permet aux nouveaux partenaires l'acquisition de base commune. Cette formation qui existe déjà, doit être revue afin que les stagiaires puissent en suivre l'intégralité sans trop de contraintes.

#### Des journées professionnelles

Ces formats associent différents intervenants et partenaires. Le rôle d'apprenant y est effacé pour laisser place à l'interactivité et/ou la mise en pratique. Souvent imaginés en plusieurs temps, le rythme de ces formats plait.

Ce format de formation s'adapte également à la réorganisation interne de la MD et la mise en place de groupes projet. Le service formation aura donc pour mission de travailler en transversalité avec chacun d'entre eux, qu'il s'agisse d'action culturelle, de collections, de questions bibliothéconomiques..., afin que les thématiques de journées professionnelles proposées s'appuient sur des questions et propositions professionnelles concrètes.

#### Des formations cibles

Des réunions de territoires seront désormais animées par les médiathécaires référents de secteurs géographiques. Elles permettront d'établir une analyse des besoins en formation de chaque territoire et ainsi de proposer des formations ciblées qui pourront, si nécessaire, être délocalisées.

Ces orientations se déploieront sur plusieurs années avec une ligne de conduite permettant de répondre au mieux aux objectifs énoncés dans le SDLP :

- La réflexion et la confrontation d'expériences
- La légitimité du service public rendu par la bibliothèque

- La réponse à un besoin de professionnalisation des partenaires
- La proposition de rencontres régulières entre partenaires

#### 2-2-1 NOUVELLE FORME POUR LA FORMATION DE BASE

Une formation de base est proposée tous les ans aux nouveaux bibliothécaires du réseau (bénévoles et salariés). Elle aborde tous les aspects de la gestion d'une bibliothèque :

- O Notions de bibliothéconomie ;
- Travail en équipe ;
- Relations entre les partenaires et la MD ;
- Animations;
- Communication.

Cette formation sera maintenue mais prendra une nouvelle forme :

- Afin de répondre le plus rapidement possible, il est envisagé de proposer chaque année deux sessions, une en avril et une seconde en octobre.
- Chaque nouveau partenaire, identifié par les médiathécaires référents de secteur géographique, bénéficiera d'un accompagnement personnalisé (réalisation et envoi de tutoriels de base, prise de rendez-vous si besoin, ...). Un retour des besoins par les médiathécaires permettra aux intervenants d'adapter la formation de base aux demandes.
- La possibilité de proposer d'autres sessions annuellement selon les besoins (ouverture de bibliothèque ou nouveaux partenaires intégrants le réseau en cours d'année).
- La multiplication et la variété des supports proposés (tutos vidéos, tuto à télécharger, différents soutiens en s'appuyant sur notre ressource d'autoformation...) afin de faciliter l'autonomie de tous.

#### 2-2-2 DES JOURNEES PROFESSIONNELLES

Comme évoqué plus haut, le service de formation, souhaite proposer une nouvelle approche en développant une offre de journées professionnelles. Celles-ci seront toutes en lien avec le SDLP en intégrant des projets de la Médiathèque départementale ou en répondant à des axes donnés par le projet.

Ainsi ces journées professionnelles se construiront, au fil des années, en fonction des besoins des groupes projets. Ces journées sont également l'occasion pour les partenaires de se rencontrer, d'échanger, de sortir de leurs bibliothèques, pour un partage entre pairs.

#### 2-2-3 DES FORMATIONS CIBLEES

Contact privilégié pour les bibliothèques du réseau, le binôme de référents de secteur géographique doit être à l'écoute des partenaires et faire remonter les besoins des établissements qu'il accompagne.

Son rôle pivot entre la MD et le réseau, sa connaissance du terrain, doivent permettre l'identification de tout nouveau partenaire et sa professionnalisation. Cette réactivité et cet accompagnement permettront d'instaurer également des habitudes de formation.

Des réunions de territoire sont à organiser, celles-ci permettront entre autre de faire remonter les besoins en formation.

Des formations délocalisées seront proposées sur le réseau à la demande des bibliothèques ou des référents de secteur géographique. Ces formations seront également ouvertes aux autres partenaires.

#### 2-3 UNE PLATEFORME COOPÉRATIVE RÉGIONALE

En complément des différentes formations proposées à l'échelle régionale (rdv en formats courts *Vendredi du droit* et *Vendredi de l'édition*) le groupe formation régional (groupe de travail constitué des responsables formation au sein des Médiathèques départementales de la région Occitanie, mais également de centre de formation : CNFPT et Médiad'Oc ainsi que de la DRAC) travaille depuis 2023 à la mise en œuvre d'un outil commun.

#### Cet outil permettra:

- la diffusion globale des différents programmes de la région mais aussi la centralisation des inscriptions via un outil open source SYGEFOR.
- de regrouper l'ensemble des supports pédagogiques.

Cette expérience facilitant l'accès de tous à des informations et des données pourra être reproduite à l'échelle départementale sur le portail Hapybiblio en repensant le contenu et l'usage de l'espace professionnel.

#### 2-4 STAGIAIRES HORS RÉSEAU

La MD accueille de plus en plus de stagiaires hors réseau, voire hors filière culturelle. Ce mélange des publics est un véritable apport dans le développement de partenariats inter structures.

Jusqu'alors « exceptionnel » ce point est à formaliser afin d'optimiser l'offre de formation, la rédaction des cahiers des charges, la recherches d'intervenants et le contenu de l'intervention.

Pour cela, il est nécessaire d'associer les partenaires hors réseau autour d'une réflexion et d'une signature de conventions et /ou charte. Le groupe projet régional, porté par Occitanie Livres et lecture est actuellement porteur de projet de rédaction d'une charte signée par chaque département qui permettrait de clarifier les inscriptions hors structure sur l'ensemble de la région.

Sur le même principe une convention pourrait être proposée au réseau des bibliothèques de Tarbes-Lourdes -Pyrénées.

#### 2-5 NOUVEAUX FORMATS ET AIDE À L'AUTOFORMATION

Les agents de la Médiathèque départementale pourront également intervenir, sur place, auprès des équipes de bibliothèque du réseau à l'occasion de formations sur des thématiques spécifiques :

- Réaménagement
- Catalogage
- Désherbage

- Récolement
- Montage de projet animation
- Communication...

Ce sont des temps de présence courts et appréciés qui ont l'avantage de ne pas imposer une contrainte de déplacement.

L'idée est de multiplier ces actions délocaliser, mais également de proposer de nouveaux formats de formation :

- Création de rendez-vous bimestriel en visio permettant de répondre à des questions d'actualité et d'insuffler des moments de partage avec des pairs « Le café biblio »
- Réunions territoriales favorisant la rencontre de bibliothèques similaires et voisines et le travail en partenariat (cf : les points précédents)
- Enrichissement de l'espace professionnel sur le portail hapybiblio.fr
- Instauration de passerelles entre les pages formation et ressources professionnelles du portail Hapybiblio, ou HapyTV...
- Création de capsules vidéos sur des thématiques récurrentes : équipement et réparation des collections, inscriptions d'un adhérent, exemplariser...Usage et ajout de QR codes renvoyant sur des modes d'emploi et facilitant l'autoformation (exple : les jeux de société)

## 3-Conclusion

En réponse aux exigences de la Loi Robert (2021-1717) et en alignement avec les objectifs du Schéma Départemental de Développement de la Lecture Publique (SDLP), ce Plan Pluriannuel de Formation 2023-2029 marque une étape décisive dans la professionnalisation et l'accompagnement du réseau.

Il apporte une réponse concrète à la nécessité de moderniser la mission de formation en la dotant d'un cadre de référence formalisé et d'une légitimité accrue. Les propositions visent à dépasser les difficultés logistiques par la flexibilité des formats et le rapprochement du service des partenaires.

Ce Plan Pluriannuel n'est pas une simple reconduction, mais une feuille de route stratégique qui affirme le rôle pivot de la MD65 dans l'accompagnement du réseau. Il place les bibliothécaires, qu'ils soient salariés ou bénévoles, au cœur de la démarche, garantissant que le service public rendu par les bibliothèques du département soit toujours plus légitime, professionnel et adapté aux mutations du métier.